



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



Enquête
Nationale
Périnatale

Si vous accouchez entre le 15 et 21 mars 2021

**Vous serez contactée
par une sage-femme enquêtrice
à la maternité** pour vous interroger
sur votre grossesse, votre accouchement
et votre bébé.

**Vous serez de nouveau contactée
deux mois après votre accouchement,**
par internet ou par téléphone, pour avoir
de vos nouvelles et celles de votre bébé.

**Pour avoir une vision globale
de la santé périnatale,** vos données
de l'assurance maladie
et celles de votre bébé
seront également
utilisées.

Merci pour votre participation à cette enquête qui permettra d'améliorer la qualité des soins. Vos réponses seront traitées de façon confidentielle.

L'Enquête Nationale Périnatale est réalisée dans toutes les maternités et les maisons de naissance en France. Dans certains services, elle se déroulera du 8 au 21 mars ou du 15 au 28 mars 2021.

Pour plus d'informations, <https://enp.inserm.fr>